



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

Attribution d'une autorisation d'occupation saisonnière du domaine public : exploitation commerciale d'un établissement de restauration de type paillote, situé Allée Pierre Vassiliu à Mèze

1- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LA CONVENTION

Nom et adresse officiels de la collectivité territoriale :

Ville de Mèze, représentée par Monsieur le Maire, Place Aristide Briand, 34140 Mèze, gestionnaire du domaine public.

2- OBJET DE LA CONVENTION

Convention d'occupation saisonnière temporaire du domaine public au bénéfice d'activités commerciales : exploitation commerciale de restauration d'un emplacement de 124 m² comprenant une terrasse et une partie couverte, et l'entretien des sanitaires publics mis à disposition des usagers.

3 - CADRE REGLEMENTAIRE

Textes de référence :

- Code général de la propriété des personnes publiques : article L.2122-2 ; R.2122 et suivants ;
- Code général des collectivités territoriales : article L.1311-5 et suivants ;

4 – DETAILS DE L'OCCUPATION

Lieu : Parcelle communale cadastrée CZ n°412, allée Pierre Vassiliu à Mèze - surface 124 m²

Durée initiale : **3 ans**. La convention pourra être renouvelée pour la même période par décision expresse de la Ville sans que l'occupant puisse s'en prévaloir comme d'un droit.

5- DOSSIER DE CONSULTATION – CONTENU ET MODALITÉS

Pièces à fournir.

Le dossier complet devra comprendre :

A. Pièces administratives (obligatoires)

☐ Une lettre de motivation exposant les compétences, l'expérience et les références du candidat dans des activités similaires.

- ☐ Pour les personnes physiques : copie d'une pièce d'identité valide.
- ☐ Pour les entreprises : extrait Kbis ou équivalent (datant de moins de 3 mois).
- ☐ Autres documents :

- Bulletin n°3 du casier judiciaire,
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- Déclaration sur l'honneur certifiant :
 - L'absence d'interdiction de soumissionner,
 - La régularité fiscale et sociale.

B. Dossier technique et commercial

- Mémoire technique complété dans son ensemble (document obligatoire et structuré selon le cadre fourni) ;
- Présentation visuelle et descriptive du projet (photos, croquis...)
- Plans d'implantation (vue d'ensemble et insertion sur le site) ;
- La convention d'occupation temporaire du domaine public valant cahier des charges complétée, datée, paraphée et signée ;
- La prise de connaissance du règlement de consultation (R.C) et celui de l'occupation du domaine public par les terrasses et étalages.

Modalités du retrait du dossier

Le dossier est accessible :

- En ligne : Profil acheteur de la Ville de Mèze <http://agysoft.marches-publics.info>.

6 - CALENDRIER ET DELAIS

Date de limite de dépôt des candidatures : **30 octobre 2026 à 17h00**. Les modalités sont décrites dans le règlement de la consultation.

7 - CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront évaluées selon les critères détaillés à l'article 4.2 du règlement de la consultation, disponible dans le dossier.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute question, contacter la Direction Evénementiel et Coopérations (commerce) au 04 67 43 86 04 ou par courriel à service.commerce@ville-meze.fr.

9. RECOURS

Les voies de recours sont précisées dans le règlement de la consultation.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 9 septembre 2026.